

POLITIQUE D'ADHESION

Mise à jour 30 mai 2022

Lorsque vous devenez membre de la SHS, vous contribuez à la conservation, au rayonnement et à la transmission du patrimoine francophone de la Saskatchewan et auparavant.

Types de membres :

- Membre régulier
- Membre institutionnel
- Membre scolaire

1. SERVICES AUX MEMBRES :

SERVICES AUX MEMBRES	MEMBRE REGULIER	MEMBRE INSTITUTIONNEL	MEMBRE SCOLAIRE
- Supportez le patrimoine de la Saskatchewan	✓	✓	✓
- Restez informé sur les activités de la SHS	✓	✓	✓
- Reconnaissance annuelle des membres	✓	✓	✓
- Droit de vote en Assemblée des membres	✓	✓	✓
- Droit de siéger au conseil d'administration de la SHS	✓		
- Statut d'observateur lors des retraites	✓	✓	✓
- Accédez gratuitement aux musées virtuels et aux ressources de la médiathèques spécialisées	✓	✓	✓
- Accédez gratuitement aux activités et aux services scolaires de la SHS			✓
- Aide à la planification du traitement et de la conservation de votre patrimoine documentaire et de vos archives		✓	
- Accompagnement à la création de fonds d'archives francophone	✓	✓	✓

2. CONDITIONS D'ADHESION :

2.1.1. **Engagement** – Les membres s'engagent à respecter les valeurs et à poursuivre les même buts et objectifs que la Société historique de la Saskatchewan tel que décrits dans sa constitution.

2.1.2. **Anniversaire** – La date de réception du paiement, accompagné du formulaire d'adhésion, constitue la date anniversaire de l'adhésion. Les privilèges d'adhésion sont effectifs jusqu'à la date d'anniversaire de l'adhésion. Une adhésion non renouvelée sous un mois après la date anniversaire de l'adhésion, sera considérée nulle.

2.1.3. **Conditions des services** – Les services offerts dans le cadre de l'adhésion suivent les conditions suivantes :

- Les services sont distribués et transmis en français.
- Les services sont offerts suivant la disponibilité des individus et du matériel concerné.
- Les services n'incluent pas les frais d'opérations tel que frais de voyages ou les frais postaux.
- Le service « porteur et partenaire financier » est conditionnel suivant la quantité de demandes annuelles, la disponibilité financière, les caractères urgents et communautaires des projets.

2.1.4. **Modification** – Le Conseil d'administration a le pouvoir de radier un membre.

2.1.5. **Droit** – L'adhésion est nominative à un représentant physique, incessible et non remboursable.

2.1.6. **Procédures d'adhésion** – Le membre doit remplir le formulaire désigné « Formulaire d'adhésion ». Toutes les informations demandées doivent être remplies de bonne foi et transmit, accompagné du paiement, au bureau de la SHS à l'adresse suivante : 1440, 9^e Avenue Nord, bureau 214, Regina, Saskatchewan, S4R 8B1

3. COTISATIONS :

3.1.1. La cotisation pour le membre régulier est de 10\$ par année.

3.1.2. La cotisation pour le membre scolaire est de 500\$ par année.

3.1.3. La cotisation pour le membre institutionnel est de 50\$ par année.

4. MENTIONS LEGALES :

4.1.1. **Droits des membres** – Les membres ont les droits suivants :

- Le droit d'opposition permet au membre de refuser que ses renseignements personnels soient utilisés à certaines fins mentionnées lors de la collecte.
- Le droit de retrait permet au membre de demander à ce que ses renseignements personnels ne figurent plus dans une liste de diffusion.
- Le droit d'accès permet au membre de consulter, de modifier et de radier, en tout temps, les informations le concernant.

4.1.2. **Exercice des droits** – Pour pouvoir exercer vos droits, vous devez transférer un courriel et/ou une lettre mentionnant vos exigences, au bureau de la SHS. Suivant la Loi, à l'application de vos droits d'opposition et de retrait, la SHS continuera à vous envoyer uniquement les informations et les documents liés à la gouvernance de l'organisation.

4.1.3. **Permission** – En remplissant le formulaire d'adhésion, vous permettez à la SHS de vous envoyer des informations générales sur les activités, les succès et les défis de la SHS.

4.1.4. **Confidentialité** – Les employés et les bénévoles de la SHS sont tenus de respecter la confidentialité des informations. Les renseignements personnels communiqués dans le formulaire d'adhésion ne seront pas communiqués à tout autre tiers.

FORMULAIRE D'ADHESION

Veillez remplir tous les champs.

Type d'adhésion

- membre régulier (10\$) membre scolaire (0\$) membre institutionnel (150\$)

Renseignements

- Monsieur Madame Autre

Nom complet _____

Adresse _____

Ville (pays) _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Type d'engagement

- Bénévolat ponctuel
 Bénévolat récurrent
 Implication dans un comité de travail
 Implication dans la gouvernance
 Autre

Domaines d'intérêt

- Raconter les histoires de famille (généalogie)
 Traiter et archiver des documents (archives)
 Développer des expositions (musée)
 Rechercher et écrire des articles (publication)
 Appuyer la mise en œuvre des activités (ateliers, Journées du patrimoine)
 Appuyer la collecte de fonds (bienfaisance)
 Autre

Approbation du membre

- Je suis d'accord avec ce qui suit.
En remplissant le formulaire d'adhésion, je consens à ce que la SHS utilise mes coordonnées exclusivement aux fins de me faire parvenir l'information au sujet de la préservation et de la promotion du patrimoine.

Veillez retourner ce formulaire accompagné du paiement à l'adresse suivante :

Société historique de la Saskatchewan
214-1440, 9^e Avenue Nord, Regina (Saskatchewan) S4R 8B1

Suite à la réception des documents et du paiement, si applicable, vous recevrez un message de bienvenue.
Pour toute demande d'information, communiquez avec le bureau : 306-565-0052 et direction@histoireSK.ca